



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier de la Ville de Rosemère, qu'une séance ordinaire du Conseil municipal aura lieu le lundi, 15 octobre 2024 à 19h 30, en la salle du Conseil sise au 100, rue Charbonneau, à Rosemère, pour statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Dérogation mineure (Implantation)

Adresse : 184, rue Philippe (lot 2 777 550)

Nature : Marge de recul avant secondaire

Effet : Permettre, pour la propriété située au 184, rue Philippe, une marge de recul avant secondaire de 3 mètres alors que la grille de zonage H-74 du règlement de zonage 801 prévoit une marge de recul avant secondaire minimale de 7 mètres.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Fait à Rosemère, ce 16 septembre 2024.

Le greffier,

M^e Alexandre Bélisle-Desjardins